

HUES DE LA FERTÉ.

LES trois chansons ou sirventois de Hues de la Ferté offrent un grand intérêt historique. Leur auteur vivait dans la première partie du XIII^e siècle et l'on ne peut douter qu'il n'ait embrassé la cause des barons révoltés contre la régence de Blanche de Castille. Je suppose qu'il appartenait à la puissante famille des sires de Couci, lesquels relevaient effectivement la seigneurie de la Ferté-sous-Jouarre et celle de la Ferté-Milon.

Le but des mécontents était, comme on sait, de placer la couronne du jeune roi Louis IX sur la tête d'Enguerrand de Couci, ou, du moins, de transporter la régence entre les mains de Pierre Mauclerc ou du comte Philippe de Boulogne, oncle du légitime sou-

verain. Les prétextes ne manquaient pas : on objectait l'origine étrangère de la régente, l'âge tendre du roi et sans doute, comme à l'ordinaire, des soupçons de bâtardise fondés sur les galanteries prétendues de la reine-mère. On faisait sonner bien haut l'intimité des relations de Blanche avec le cardinal Saint-Ange¹; puis, quand le comte de Champagne eut quitté le parti des barons, on rejetait sur lui le crime de la mort prématurée de Louis VIII et l'on allait jusqu'à reprocher à la reine d'avoir agi de complicité avec son amant prétendu, dans un empoisonnement imaginaire. Quel était d'ailleurs cet infame Thibaud, au dire des mécontents? Un usurpateur, un bâtard lui-même. Il avait été conçu plusieurs jours après la mort du dernier comte Henri; l'héritage de la Champagne appartenait à la reine de Chypre, sa sœur aînée, et si les pairs de France eussent été consultés, il eût été dépouillé de tous les fiefs qu'il possédait injustement.

Puis, la reine ayant tenu la promesse que Louis VIII avait faite avant sa mort à la comtesse de Flandres, les barons lui reprochaient comme un nouveau crime la liberté rendue à Ferrand, le vieux prisonnier de

¹ Voici deux vers latins que les clercs de l'université répandaient alors dans Paris, contre la reine et le cardinal :

Hæc morimur strati, vincti, mersi, spoliati;
Mentula legati nos facit ista pati.

Bouvines. Puis on faisait intervenir la jalousie qu'inspirèrent toujours à la France les rapports d'amitié de ses souverains avec les princes limitrophes; et d'un côté, le comte Thibaud cherchant à se faire aimer des Navarrois; de l'autre, Blanche entretenant avec sa famille castillane une correspondance suivie, on avait beau jeu pour s'indigner de voir la France sacrifiée à l'Espagne et les trésors arrachés au peuple, pour devenir la proie des étrangers.

Si, comme la plupart des compilateurs modernes, nous ajoutions foi, de préférence, aux écrits évidemment inspirés par l'esprit de satire, nous nous empresserions d'applaudir à toutes les imputations dont messire Hues de la Ferté charge la régente et le comte de Champagne. Blanche étant l'une des reines que la vieille France honore à plus de titres, l'expression d'une haine passionnée offrirait, contre sa mémoire, un argument utile et patriotique. Mais la France a déjà tant de patriotes à la manière de M. Dulaure, que je ne crois pas qu'il soit fort beau d'en grossir aujourd'hui le nombre. Je rechercherai donc ici la vérité historique dans toute sa libre nudité; persistant à voir dans Blanche de Castille une princesse dont la sagesse et l'habileté ne peuvent être sérieusement contestées, mais que les plus admirables qualités n'ont peut-être pas entièrement exemptée des faiblesses de son sexe.

Tout le monde a entendu parler des amours de Thi-

baud et de la reine Blanche. Que la mère de saint Louis ait flatté les désirs et même partagé les sentiments passionnés du Champenois, voilà ce qu'on peut assurer ou nier, ce qu'on doit par conséquent laisser dans le doute : mais que Thibaud ait été réellement amoureux de la reine ; qu'il ait oublié pour elle et ses engagements précédents, et le soin de sa gloire, et tous les conseils de la raison et de la prudence, voilà ce qu'il me semble impossible de contester avec la moindre bonne foi, et c'est pourtant la tâche que l'éditeur des Chansons du roi de Navarre s'est proposée dans le siècle dernier. Or, tel a été le poids de l'autorité de La Ravallère que, depuis ce temps, l'amour de Thibaud pour Blanche est devenu problématique et qu'on l'a même traité, dans les ouvrages les plus sérieux, d'invention invraisemblable. Et comme ce fait se lie intimement aux événements contemporains les plus décisifs ; comme il a, dans nos annales, l'importance des amours d'Antoine et de Cléopâtre dans celles de Rome, on n'a pu le nier sans tout embrouiller et tout confondre ; en un mot, sans enlever à l'histoire de la minorité de saint Louis sa véritable physiologie.

L'admiration passionnée que je professe pour la reine Blanche ne m'empêchera pas de relever une aussi grave erreur. Je vais essayer de reproduire ici toutes les autorités imposantes dans cette grande question ; et

quant aux conséquences, elles se présenteront d'elles-mêmes.

Blanche, fille du roi Alphonse de Castille, vint en France en 1200, régnant le grand roi Philippe-Auguste. Les historiens n'indiquent pas son âge; mais comme le prince Louis, auquel elle était destinée, n'avait pas quatorze ans, on doit supposer qu'elle était tout au plus nubile à cette époque. Elle était belle et surtout gracieuse. Le royal auteur de la Chronique de Castille raconte que Blanche avait une sœur aînée : on la nommait Urraque. Philippe-Auguste, ayant entendu parler des infantes, avait chargé deux barons dépositaires de toute sa confiance d'aller voir par eux-mêmes si la renommée ne les avait pas flattées et, dans ce cas, de demander pour son fils celle des deux princesses qu'ils jugeraient la plus parfaite. Les envoyés se présentèrent devant Alphonse; ils exposèrent le caractère de leur message, ils furent admis devant les deux sœurs. Leur jugement ne se fit pas attendre : ils avouèrent qu'elles étaient d'une grande beauté; que l'aînée cependant l'emportait de quelque chose sur la cadette. Mais quand ils surent leurs deux noms, ils éprouvèrent un sensible déplaisir. Urraque, pensèrent-ils, sonnera bien mal en France; jamais nos barons ne pourront s'accoutumer à respecter leur reine dans madame Urraque : Blanche, au contraire, plaira naturellement à tous, et sa beauté étant incon-

testable, on la jugera facilmente, loin de sa sœur; digne d'emporter le prix de la bonne grace. Ils se décidèrent donc pour la plus jeune des deux sœurs; ainsi Blanche dut-elle à son nom l'honneur de devenir l'épouse de Louis VIII et la mère de saint Louis¹.

¹ Voici le texte des Chroniques d'Espagne, rédigées, surtout pour ce qui regarde la quatrième partie, par le roi Alfonse-le-Sage : « *Don Alfonso ovieron otra fija que oro nombre doña Urraca, que fue muy ferosa infanta; e esta fue casada con don Alfonso rey de Portugal. Empos esta doña Urraca, ovieron otra fija doña Branca, e segun cuenta la estoria era mucho apuesta, e sobre todo era de buen donayre; e era muy noble en si, comoquier que la dicha doña Urraca su hermana llevaba la prez. E esta doña Branca fue casada con el Rey don Luis de Francia. E este rey don Luis de Francia oyo desir destas fies que el Rey don Alfonso de Castiella avie, e embio demandar la una dellas, e el rey su padre gela otorgo pagados. Segun el consonamiento de su lengage, escogieron esta infanta doña Branca, de quien se pagaron mucho por el nombre, ca segun el consonamiento de los nombres tovieron la por muy noble, e por muy apuesta a demas, comoquier que otrosi en el su parecer, non lo podien reprehender niuguna cosa. E el rey don Alfonso dio esta doña Branca su fija, la menor de estas tres fijas a los mensageros, e embio la con aquellos mensageros, e con los otros omes honrados de su regno con muy gran honra, e con esta fue casada el rey don Luys de Francia, e fue ella reyna de esse mesmo reyno.* »

(Chronica de España, de re don Alonzo lo Savio,
quarta parte, f^o 349, edit. de 1604.)

D'après ce passage-là même, on pourrait induire que Blanche était plus jeune que le prince Louis; autrement, les envoyés auraient dû alléguer, parmi les motifs de leur préférence, l'âge d'Urraca plus avancé que celui de son époux présomptif. Mais, après tout, quelques années ne rendraient pas les tendres sentiments de Thibaud plus problématiques: il suffit de remarquer que l'on ne peut guère donner, à Blanche en 1226, époque de la mort de Louis VIII, moins de trente-six et plus de quarante ans.

Aucun historien, avant l'époque de son veuvage, ne paraît avoir élevé le moindre doute sur la vertu de Blanche. Cependant, mariée dans un âge si tendre et séparée plusieurs fois de son époux; entre autres, en 1215, quand il s'en alla combattre les Albigeois, et les deux années suivantes quand il courut recevoir la couronne d'Angleterre, on peut dire que les prétextes d'accusation ne manquaient aux médisants ni aux calomniateurs. Il est d'ailleurs mal aisé d'établir que le comte de Champagne ait pu nourrir, avant le veuvage de Blanche, la moindre passion pour elle. Sa conduite, après la mort de Louis VIII, répugne entièrement à cette supposition; puis, il était encore trop jeune pour oser élever ses espérances jusqu'à la reine de France, dont la tendresse conjugale avait

éclaté dans une foule de circonstances¹, et à laquelle on ne savait encore reprocher qu'une sorte de fierté dédaigneuse.

Quoi qu'il en soit, un passage de Mathieu Paris tendrait à faire croire que Thibaud aimait la reine avant la mort de Louis VIII; mais il prouve seulement que le bruit en fut répandu par les ennemis du comte. Nous ajoutons aujourd'hui grande foi à Mathieu Paris; j'ai cherché les motifs de notre confiance, je n'ai pu les trouver que dans la haine aveugle et constante de cet Anglais, d'abord contre le Saint-Siège, ensuite contre les rois de France. De bonnes gens, imbus de tous les préjugés de notre époque, vont maintenant jusqu'à le regarder comme un homme supérieur aux ténèbres intellectuelles de son siècle; la vérité, c'est qu'il n'était pas au niveau des lumières contemporaines. Il prodiguait au Saint-Siège ses invectives; mais il ajoutait la foi la plus crédule à tous les miracles, à toutes les prophéties, à toutes les misérables opinions que le bas peuple du XIII^e siècle, comme

N'onques mais roïne n'ama
 Son signor, né tant reclama,
 Né tant ses enfans autressi.
 Et li rois les amoit aussi,
 Si que por la roïne frauche
 S'en repairoit li rois en France.

(Philip. Mouskes, année 1226).

celui de tous les autres, admettait sans contrôle. Tel est, à mes yeux, Mathieu Paris.

Pour ce qui est donc de son témoignage sur la reine Blanche, il l'accuse, avec le bas peuple, de vivre en adultère avec le légat, de vivre en adultère avec le comte de Champagne. Il blâme sa cruauté, son étourderie, sa méchanceté; il ne manque jamais, en un mot, de lui faire un reproche des défauts dont elle fut le plus évidemment exempte. Enfin, il laisse planer sur le compte du Champenois le soupçon de l'empoisonnement du roi Louis VIII, et il motive cet empoisonnement prétendu sur son amour adultère pour la reine.

*Voici ses expressions : « Alors Louis, roi des François, afin d'éviter la contagion qui désoloit ses guerriers, se rendit à une abbaye nommée *Muntpansier*, qui n'était pas fort éloignée du camp des assiégeans. Il se proposoit d'y attendre la prise de la ville [d'Avignon]. Là, vint à lui Henri, comte de Champagne, comme il avoit déjà, durant quarante jours, assisté au siège; demandant, suivant l'usage *gallican*, congé de retourner chez lui. Et comme le roi le lui eut refusé, le comte répondit que *ses quarante jours de service faits, il n'étoit plus autrement tenu et qu'en conséquence il se départiroit*. Le roi, irrité outre mesure de cette résolution, affirma avec serment que s'il s'éloignoit ainsi, il mettroit en feu toute sa terre. Alors, comme le bruit en court, le comte fit*

donner un poison au roi, à cause de la reine qu'il aimoit criminellement d'une passion charnelle : ce sentiment libidineux ne lui permettoit plus de supporter un plus long délai. Or, le roi, aussitôt après le départ du comte, étoit tombé gravement malade, et le poison atteignant les sources de la vie, il avoit enfin rendu l'ame. Cependant les autres affirment qu'il ne mourut pas de poison, mais de dysenterie. »

Si toute l'histoire des amours de Thibaud et de Blanche n'étoit fondée que sur ce témoignage, La Ravalière aurait eu pleine raison de la combattre. Combien d'inexactitudes en effet ! Louis se retire avant la fin du siège à l'abbaye de Montpensier, et jamais il n'y eut d'abbaye de ce nom, et Louis n'entra dans le château de Montpensier en Auvergne qu'en revenant de France, c'est-à-dire deux mois après la prise d'Avignon ; Thibaud [non pas Henri] s'éloigne en donnant du poison au roi, et le roi ne meurt que plusieurs mois après, de la maladie qui régnoit alors autour de lui. Enfin Thibaud part du camp par l'effet de la passion qui le dévorait pour la reine, et son premier soin, avant la mort du roi, est de se renfermer dans ses terres, de fortifier ses meilleures places, et, après cette mort, de se liguier avec le comte de Bretagne contre l'autorité de celle qu'il aurait adorée !

C'est contre de pareils témoignages que la critique doit protester. Mathieu Paris, en paraissant ajouter

foi à des bruits que la haine avait réellement essayé d'accréditer, est non-seulement en contradiction avec les autres historiens, il tend à rendre inexplicables les faits et les intrigues. Ce qu'il aurait dû dire, c'est que les barons ligués contre la reine employèrent pour la perdre de réputation les moyens les plus lâches et les calomnies les plus invraisemblables. Philippe Mouskes, fort mauvais poète, mais historien très candide, raconte les motifs du départ de Thibaud d'une manière bien autrement plausible. Le comte, dit-il, ne servoit le roi qu'à regret :

« Quar fille ert au roi de Navarre
 Sa mère, s'en devoit oirs estre;
 Si vout garder aus et lor gestre¹.
 Et mout sovent à aus parloit
 Et disoit leur çou qu'il vouloit....
 Et mout sovent al roi disoit
 Qu'au siège n'avoit point d'exploit,
 Tant que li rois qui nel créi
 Le blastengea et mescréi.
 Et li quens s'en est courrouciés;
 Par devant le roi s'est dresciés,
 Si a pris congié par courous....
 A mienuit, si com on dit,
 Fit son harnois mener coiment....

¹ *Aus et lor gestre.* Eux (les Navarrois) et leurs alliés.

Et lendemain si s'en alèrent
 Si cevalier qui dolent erent.
 Mais li ribaut et li boucier¹,
 Valet, garçon et çavetier,
 Les ont de tost aler semons
 A çavates et à poumons²,
 Et les clamerent fos et faux.... »

(Msc. 9634, f^o 172, v^o.)

Quand la reine eut amené son jeune fils à Reims pour le faire sacrer, dans l'espérance de prévenir ainsi les brigues que soulèvent toujours les temps de minorité, le comte de Champagne fit mine de se présenter dans la ville. Il envoya ses fourriers retenir les logements les plus somptueux, et déjà il n'était plus qu'à deux lieues de la ville quand la régente assembla les échevins et les chefs de la commune : elle leur remontra les mauvaises dispositions du comte ; comment il avait abandonné le roi au milieu de ses plus forts embarras ; comment il avait méprisé son autorité et dédaigné ses menaces ; comment enfin l'époux qu'elle pleurait encore avait juré de tirer vengeance d'une conduite qu'il taxait de félonie. D'après ces exhortations, les bourgeois se réunirent, chassèrent de la ville les fourriers du comte et le forcèrent lui-même à rebrousser chemin. Au reste, je ferais volontiers aux Rémois seuls l'hon-

¹ *Boucier.* Les gens de la bouche, de la cuisine.

² *Poumons.* Peut-être pour morceaux de pommes.

neur de ce soulèvement contre le Champenois ; car la régente devait être alors trop inquiète des dispositions des grands feudataires pour oser risquer de mécontenter le plus puissant d'entre eux. Et ce qui justifie ma conjecture, c'est que Philippe Mouskes, qui décrit le soulèvement de la commune rémoise, raconte, à quelques vers de là, comment les comtesses de Flandre et de Champagne se disputèrent au sacre les fonctions de grand sénéchal du royaume. Si Thibaud avait reçu, par ordre de Blanche, un pareil affront, la comtesse de Champagne n'aurait pu sans doute réclamer, au nom de son fils, un honneur de ce genre. Mais Philippe, comte de Boulogne, mit bientôt les deux plaideuses d'accord, en sollicitant pour lui la même prérogative, comme parent du roi le plus proche.

Le premier soin de Thibaud ; après le sacre de saint Louis, fut de protester hautement contre la régence de la reine-mère. Les barons, qui se confiaient dans son appui, dans celui du comte de la Marche et du fameux Pierron de Bretagne, jurèrent de n'accepter aucunes conditions de Blanche, tant qu'elle garderait la régence. Ils se voyaient avec joie sur le point de ressaisir les droits que le long et tyrannique gouvernement de Philippe-Auguste leur avait enlevés. Et quelle belle occasion, en effet ! un enfant mineur, une régente étrangère et, contre elle, toute la France féodale ! Blanche sentit l'imminent danger de la cou-

ronne. Afin d'unir à sa cause les sympathies populaires, elle manifesta dans toutes les circonstances la plus haute déférence pour le cardinal Saint-Ange, alors légat du pape. Elle montra son fils aux peuples; il était beau, elle était elle-même d'une grace, d'une dignité et d'une beauté parfaites. Or, le premier rebelle à dompter étant le comte de Champagne, elle manda les communes de l'Ile de France, elle se mit à leur tête, et ce fut accompagnés de son fils et du comte de Boulogne qu'elle parut tout d'un coup sur les terres du Champenois.

Thibaud, étourdi d'une pareille promptitude, ne songea pas même à faire résistance : il alla se jeter aux pieds du roi, il se mit entièrement à sa merci. Blanche avait trop de sagesse pour conseiller à son fils une justice mal entendue : le comte rentra donc en grace près du jeune Louis et surtout près d'elle ; et tel fut même le soudain changement du Champenois, qu'il s'empressa d'initier la reine dans le secret des intrigues qui se tramaient autour du roi. Blanche apprit à se défier du comte de Boulogne, son beau-frère, d'Enguerrand de Coucy et de Pierron de Bretagne. Mais en trahissant ceux dont il avait le premier flatté les projets subversifs, Thibaud s'exposait à la vengeance terrible des barons : elle ne se fit pas long-temps attendre.

Bientôt toute la terre de France fut en mouvement ;

le cri de guerre retentit de toutes parts, et le nom du roi seul ne s'y mêlait pas ; car c'était à Thibaud que s'adressaient tous les reproches et toutes les menaces. Il avait, disait-on, empoisonné Louis VIII, il était bâtard, il était coupable de tous les crimes. Le sire de Coucy, les comtes de Bretagne et de la Marche, le sénéchal de Poitou, tous suivis de leurs nombreux vassaux, envahirent en même temps la Champagne. Épernay fut réduit en cendres et Damery rasé ; le seul château de Montmort, bâti par Thibaud à son retour d'Avignon, fit une résistance opiniâtre. Heureusement la régente accourut encore ; avec l'aide des communes et des barons restés fidèles, elle parvint à dissiper la coalition des mécontents, et la paix fut de nouveau scellée.

C'est ici que je placerais volontiers le commencement des amours de Thibaud. Les Chroniques de saint Denis, je le sais, semblent en rejeter l'instant à l'année 1235 ; mais la reine était alors bien âgée, puisqu'elle ne pouvait avoir moins de quarante-cinq ans. L'historien anglais et l'historien français se seraient donc également trompés, en alléguant cette passion, le premier dans un temps où elle n'existait pas encore, le second à une époque où peut-être elle n'existait plus. Ici je ne citerai à l'encontre de la Chronique de saint Denis qu'un petit poëme contemporain, publié sous

le nom de Chroniques de saint Magloire. Son témoignage me parait fort précieux :

L'an mil deux cent et vingt et dis
 Fu Dan-Martin en flambe mis.
 En tel point fu li quens Tibaut
 Qu'il ala nus come un ribaus,
 Un autre ribaus avec lui
 Qui ne fu connu de nului,
 Por escouter ce qu'on disoit
 De lui et qu'on en devisoit.
 Petit et grant, mauvais et bon,
 Le retraioient de trahison,
 Et un et autre et bas et haut.
 Lors dit li quens à son ribaut :
 « Compains, or vois-je bien de plain
 « Que d'une denrée de pain
 « Saoulerois tous mes amis :
 « Je n'en ai nul, ce m'est avis,
 « Né je n'ai en nului fiance,
 « Fors qu'en la roïne de France. »
 Cele li fu loiaile amie,
 Bien monstra que nel haoit mie.
 Par li fu finie la guerre
 Et conquise tote la terre.
 Maintes paroles en dist-an
 Come d'Iseult et de Tristan.

Voilà un texte clair et positif : les amours de la reine et de Thibaud faisaient l'entretien général , comme celles du beau Tristan avec la blonde Iseult. C'est précisément à la même époque que furent mis en langage vulgaire les beaux romans de la Table ronde ; et qui sait ? peut-être y trouvait-on des allusions sensibles aux aventures du Champenois.


Après tout, ferions-nous un grand outrage à la glorieuse mémoire de Blanche , en adoptant le récit que je viens de citer ; et notre grande reine eût-elle été si coupable , quand même elle n'eût pas désespéré l'amant qui tant de fois lui avait sacrifié ses plus chers intérêts ? N'était-elle pas maîtresse d'elle-même , après la mort du mari qu'elle avait aimé , qu'elle avait tant regretté ? La France eut-elle à se plaindre de voir , par cette passion , ses intérêts abandonnés , négligés ? Enfin , le caractère de Thibaud , les sentiments qu'il a exprimés dans ses chansons ne peuvent-ils se concilier avec l'idée d'une affection chaste et sentimentale ?

Les Chroniques de saint Magloire nous montrent , dès l'année 1230 , cette mutuelle passion ; les chansons de messire Hues de la Ferté prouvent qu'on s'en entretenait dès l'année 1227 , c'est-à-dire quelque temps avant le deuxième soulèvement des barons. Plusieurs passages y présentent des allusions à la tendre jeunesse du roi et à la position fâcheuse du comte de Bretagne , obligé , dans les premiers jours de 1228 , de se mettre à la merci du roi. Au reste , on verra bien.

I.

SERVENTOIS.

(Mss. du Roi 7222. — Suppl. fr. 184.)


Je chantaisse volontiers liément,
 Sé je trouvaisse en mon cuer l'ochoison¹;
 Et déisse et l'estre et l'errement
 (Sé j'osaisse en faire mention),
 De la grant cour de France, au dous renom,
 Où toute valor se baigne :
 Des preudomes me lo, qui que s'en plaigne,
 Dont tant i a, que bien porrons véoir
 Par tens, je cuis, lor sens et lor savoir.

De ma dame, vos di-je voirement
 Qu'ele aime tant son petit enfançon,
 Que ne veut pas qu'il se travaut souvent²

¹ Ces deux premiers vers sont empruntés à l'une des plus célèbres chansons du Chastelain de Coucy. Voyez l'édition qu'en a donnée M. Michel.

² *Se travaut*, se travaille.

En départir l'avoir de sa maison.
 Mais ele en donne et depart à fuison,
 Mout en envoie en Espagne
 Et mout en met en efforcier Champaigne :
 S'en fait fermer chastiaus, por mieus valoir ;
 De tant sont jà, par li, créu si oir¹.

Sé ma dame fust née de Paris²
 Et ele fust roïne par raison,
 S'a-ele assés fier cuer, ce m'est avis,
 Por faire honte à un bien haut baron,
 Et d'élever un traïtor felon.

Diex en cist point la maintaigne,
 Et gart son fil que jà feme ne praigne :
 Quar par home ne pui-je pas véoir
 Qu'ele perde jamais son grant povoir.

Preudome sunt et sage et de haut pris,
 S'en doivent bien avoir bon gueredon³,

¹ *Par li*, etc. Et c'est ainsi que par elle se trouve augmenté le pouvoir de ses enfants.

² *Fust née*. Il semble qu'on devrait lire *ne fust née*; cependant la satire est peut-être plus amère dans le sens : « Si ma dame est née Française et si elle est reine à bon droit, elle a de plus assez d'orgueil pour, etc. »

³ *S'en*, si en. Par conséquent, ils en doivent avoir bonne récompense.

Cil qui li ont ensaignié et appris
 A eslongier ceus de ci-environ.
 Et ele a bien fermée sa leçon ¹,
 Quar tout les het et desdaigne.
 Bien i parut, l'autre jour, à Compaigne,
 Quant li baron ne porent droit avoir
 Et nes deigna esgarder né véoir.

Que vont querant cil fol brégier ²,
 Qu'il ne viennent à ma dame servir,
 Qui mieus sauroit tout le mont justicier
 Qu'entr'aus trestout, d'un povre bourg joïr?
 Et del trésor, s'ele en fait son plaisir ³,
 Ne vois qu'à eus en ataigne;
 Conquise en a la justice romaine ⁴:
 Si qu'èle fait les bons pour maus tenir ⁵,
 Et les plus ords, en une heure, saintir ⁶.

¹ *Fermée sa leçon*, appris fermement sa leçon.

² *Brégier*, qui font des brigues; ligués, rassemblés.

³ *Del trésor*, pour ce qui est du trésor royal, si elle le prodigue à qui lui plaît.

⁴ *La justice romaine*, c'est-à-dire l'autorité papale, ecclésiastique. Le pouvoir de lier et de délier les péchés.

⁵ *Si*, de sorte que. — *Pour maus tenir*, teuir, passer pour mauvais.

⁶ *Les plus ords*. Les deux leçons portent : *les pluseurs*. Je crois que c'est une erreur. *Saintir*. Prendre odeur de sainteté; devenir saints.

Diex ! li las de Bretagne¹
 Trovera-il jamais où il remaigne ?
 S'ensi li vuet tote terre tollir,
 Dont ne sai-jou qu'il puisse devenir.

Tel est le Serventois de messire Hues de la Ferté. On peut y trouver le moyen de bien définir cette espèce de chanson. Il devait avoir un but apparent d'éloge ; mais cet éloge pouvait être et était en effet le plus souvent ironique , si ce n'est quand les mérites de la Vierge Mère de Dieu en étaient le sujet. Puis, comme de l'éloge ironique à la satire ouverte il y a peu d'intervalle, cet intervalle fut bientôt franchi. Au reste, le Sirventois ne tarda pas à tomber dans le discrédit : Eustache Deschamps, au milieu du XIV^e siècle, nous apprend que les personnes élégantes et d'un goût épuré auraient eu honte de rimer un Serventois.

Voici la seconde chanson du même auteur ; elle est plus particulièrement dirigée contre le Champenois. Je la crois de plusieurs années postérieure à la première. Le roi, quand elle fut composée, ne devait plus être un enfant.

¹ *Li las*, l'héritier, le seigneur ou comte de Bretagne, chef de toutes les coalitions contre la régente.

II.

(*Ms. du Roi 7222. — Suppl. fr. 184.*)

En talent ai que je die¹
 Cè dont me suis appensés :
 Cil qui tient Champaigne et Brie
 N'est mie droit avoués.
 Quar puis que fu trespasés
 Cuens Tibaus à mort de vie,
 Sachiés, fu-il engendrés.
 Resgardez s'il est bien nés.

Déust tenir signorie.
 Teus hons, chastiaus né cités² ?
 Très dout qu'il faillit d'aïe
 Au roi où il fu alés³.
 Sachiés, s'il fust retournés,

¹ *En talent*, en desir.

² *Teus hons*, un pareil homme.

³ *Au roi*, à Louis VIII, devant Avignon. — *Très dout*, je doute fort.

Ne l'en portast garentie ¹
 Hons qui fust de mère-nés,
 Qu'il ne fust deshiredés.

Par le fil sainte Marie
 Qui en la crois fu penés,
 Tel chose a faite en sa vie
 Dont déust estre apelés ².
 Sire Diex, bien le savés,
 Il ne se deffendist mie
 Quar il se sent encoupés.
 Seignor barons, qu'attendés ?

Quens Tibaut doré d'envie,
 De felenie fretté ³,
 De faire chevalerie
 N'estes-vos mie alosé ⁴.

¹ *Ne l'en portast*, etc. Nul homme né de femme ne l'eût empêché d'être déshérité. — Cette expression *nul homme de mère né* revient souvent chez nos anciens poètes; elle signifie explicitement: nul homme, si ce n'est l'homme-Dieu, lequel n'avait pas pris naissance dans les flancs qui le portèrent.

² *Estre apelés*, être cité en justice.

³ *Doré d'envie*, — *fretté de felenie*. Ces expressions offrent des allusions à l'armure des chevaliers.

⁴ *Alosé*, vanté, loué, renommé; c'est-à-dire: vous n'êtes pas cité pour faire ce qui convient aux chevaliers.

Ainçois estes miex mollés
 A savoir de sirurgie ¹;
 Viés et ors et borsofflés ²
 Totes ces tèches avés.

Bien est France abatardie,
 Signor baron entendés,
 Quant feme l'a en baillie
 Et tele come savés.

¹ *A savoir de sirurgie*, c'est-à-dire : il vous appartient mieux de parler médecine. Le poète a peut-être ici l'intention de rappeler les soupçons d'empoisonnement répandus contre Thibaud.

² *Viés*. Les quatre derniers vers de ce couplet n'ont été conservés que dans le msc. 184. Il est probable qu'il faudrait lire : *vis* pour *vil*. Thibaud ne pouvait passer pour vieux avant 1240, époque de son départ pour la croisade d'où il ne revint qu'après la mort de Blanche. Quant à son excessif embonpoint, bien que nos historiens disent que le comte était beau, agréable et bien fait de sa personne, notre texte est parfaitement justifié par un Jeu-parti de Thibaud lui-même. Il s'agit de décider lequel vaut mieux, de posséder sa maîtresse sans lui parler ni la voir, ou de lui parler et de la voir sans la posséder. Thibaud préfère ce dernier *parti*, et Raoul de Soissons lui répond :

Sire, vos avés mout bien pris
 De vostre amie regarder;
 Que vos ventres gros et farsis
 Ne pooit souffrir l'adcer....

(Poésies du roi de Navarre, t. II, p. 118.)

Il et elle, lez à lez
 Le tiengnent de compaignie ;
 Cil n'en est fors rois clamés ¹
 Qui piechà est coronés.

La troisième pièce de messire Hues d'Oisy est dirigée surtout contre Blanche et son fils. Elle semble avoir été faite quelques années avant la précédente ; mais j'ai conservé l'ordre des leçons.

III.

(Mss. du Roi 7222. — Suppl. fr. 184.)

O a somes à ce venus
 Que la roïne et si dru
 Ont pourchacié et méu
 Que nos serons vil tenus.
 Si, dout qu'à ce veigne
 Que France s'en plaigne ,

¹ *Cil*, etc.; celui qui auparavant a été couronné n'a que le titre de roi, n'est roi que de nom.

Et chascuns, gros et menu,
Et li viel et li chenu.

Or verrons le fort escu
Maistre Gautier li cornu 1,
Qu'à, par son conseil, perdu
Au roi ce qu'il a rendu.
Les barons desdaigne
Por la gent d'Espaigne
Qu'adès ont Dieu mescréu,
Le roi mort tant mar i fu 2!

1 *Gautier li cornu* ou *Cornut*, archevêque de Sens, fut l'un des prélats qui délièrent en 1230 les barons de Bretagne de leurs serments de fidélité à l'égard de Pierre Mauclerc. Gauthier ne cessa d'être dévoué aux intérêts du roi. Il mourut en 1241.

2 *Tant mar i fu*, expression singulière que nous avons vue plus haut page 47, et que j'ai cherché à expliquer dans une note de *Garin le Loherain*, tome I^{er}. C'était la formule de début des oraisons funèbres :

Lors le regrette com jà porés oïr :

« *Tant mar i fus, frans chevaliers gentis,*

« *Qui vos a mort il n'est pas mes amis.* »

(*Garin le Loherain.*)

Cette phrase répond à : *Miserrime hic fuisti!* — Ici le chansonnier fait allusion à la mort de Louis VIII, dans la croisade des Albigeois. Au XIII^e et au XIV^e siècle, on confondait les Espagnols et les Provençaux. Voyez Dante, *De vulgari eloquentia*.

Et chascuns, gros et menu,
Et li viel et li chenu.

Or verrons le fort escu
Maistre Gautier li cornu ¹,
Qu'à, par son conseil, perdu
Au roi ce qu'il a rendu.
Les barons desdaigne
Por la gent d'Espaigne
Qu'adès ont Dieu mescréu,
Le roi mort tant mar i fu ²!

¹ *Gautier li cornu* ou *Cornut*, archevêque de Sens, fut l'un des prélats qui délièrent en 1230 les barons de Bretagne de leurs serments de fidélité à l'égard de Pierre Mauclerc. Gauthier ne cessa d'être dévoué aux intérêts du roi. Il mourut en 1241.

² *Tant mar i fu*, expression singulière que nous avons vue plus haut page 47, et que j'ai cherché à expliquer dans une note de *Garin le Loherain*, tome I^{er}. C'était la formule de début des oraisons funèbres :

Lors le regrette com jà porés oïr :

« *Tant mar i fus*, frans chevaliers gentis,

« Qui vos a mort il n'est pas mes amis. »

(*Garin le Loherain*.)

Cette phrase répond à : *Miserrime hic fuisti!* — Ici le chansonnier fait allusion à la mort de Louis VIII, dans la croisade des Albigeois. Au XIII^e et au XIV^e siècle, on confondait les Espagnols et les Provençaux. Voyez Dante, *De vulgari eloquentia*.

Rois, por Dieu, pourquoi croi-tu
 Home parjure et vaincu ?
 Tes aious qui prit d'Anju¹

.....
 Li cuens de Champagne
 Et li rois d'Espagne
 Fussent vil et abattu
 Et France fost en vertu.

Sire, quar faites mander
 Vos barons et accorder ;
 Et viegnent avant li Per
 Qui seulent France guier² ;
 Et o vos mainie³
 Vos feront aïe ;

¹ *D'Angu* ou *d'Anjou* (Msc. *Dangu*). Il y a dans les deux leçons un vers passé, c'est le quatrième; et cette omission rend le troisième inintelligible; j'ose le restituer ici, en demandant pardon de la liberté grande :

Tes aious qui prit d'Angu
 L'honneur, et aïst vil tenu ;

Philippe-Auguste, en effet, rémit à la couronne le comté d'Anjou.

² *Qui seulent France guier*. Qui ont coutume de gouverner la France. Cette expression rappelle singulièrement l'axiome actuel : *Le roi règne et ne gouverne pas*.

³ *O vos mainie*. Avec vos gens.

Et faites les clers aler
En lor église chanter.

Sé vous volés honorer
Vos preudomes et amer,
Ils feroient repasser
Les Englois outre la mer.
Rois, ne créés mie
Gent de femenie ¹,
Mais faites ceus apeler
Qui armes saichent porter.

Diex qui le mont puet sauver
Gart France de raüser ²
Et la baronnie!
Et Thibaut de Brie
Doint Diex le roi mains amer,
Et Ferrant fasse ferrer.

REPRISE FINALE.

Rois, la prophécie
Qu'on dit ne ment mie,
Que feme sut ceus grever ³
Qui ses barons sot amer.

¹ *Femenie*, du sexe féminin.

² *Raüser*. Faiblir, chanceler comme un roseau.

³ *Ceus*, etc., que les femmes savent toujours mal faire à

Après ces trois chansons, on avouera que La Ravalière a grand tort d'accuser Mathieu Paris d'avoir inventé la fable des amours de Thibaud. « Du moins, ajoute-t-il, n'ai-je trouvé encore aucun historien qui l'ait débitée avant lui. » Mais toutes les citations que j'ai faites de Philippe Mouskes, des Chroniques de Reims et de saint Magloire, sont au contraire plus anciennes que l'histoire de Mathieu. Hues de la Ferté a bien pu calomnier la conduite et les sentiments de la reine; mais ce qu'il s'agit de prouver contre l'apologiste du roi de Navarre, c'est que la passion de ce dernier faisait le sujet de tous les entretiens et que personne ne se serait avisé de la révoquer en doute.

A Mathieu Paris, La Ravalière oppose plusieurs témoignages négatifs que nous allons rappeler. Le premier est celui de l'historien anonyme des gestes de Louis VIII, qui n'a pas expliqué la retraite de Thibaud en 1226, par son amour pour la reine. Cela prouve que l'anonyme ne jugeait pas que l'amour du Champenois datât de cette époque. Nous sommes de son avis.

Les autres autorités silencieuses sont Joinville,

celui qui montre de l'amour pour ses barons. — Ou bien (car ces derniers vers sont obscurs): que femme sait toujours mal faire à quiconque était aimé de son mari.

l'auteur de la chronique du comte de Montfort, Nangis et Guillaume Guiart. Quant à ce dernier, il écrivait plus d'un siècle après la mort de Blanche, son témoignage est donc nul. Quant à Joinville, uniquement occupé de la gloire de saint Louis, il serait étonnant qu'il fût entré dans le moindre détail sur des anecdotes étrangères à son grave et pieux sujet. On en doit dire autant de Guillaume de Nangis. Et quant à l'historien du comte de Montfort, sa chronique se bornant aux événements de la croisade albigeoise, on ne voit pas ce qu'il aurait pu dire des amours de madame la régente.

Si les Chroniques de Saint-Denis avaient également passé sous silence ou même démenti ces fameuses amours, combien eût triomphé notre La Ravalière ! comme il eût vanté la gravité, l'irréfragable authenticité de ce beau monument historique ! Malheureusement pour lui, voici ce qu'on lit dans les Chroniques de Saint-Denis, année 1234.

« Assés tost après que le roy ot espousé femme, le conte de Champagne commença à contrarier le roy et à enforcier ses villes et ses chastiaux et à faire garnisons. Nouvelles en vindrent au roy à Paris où il estoit que le conte vouloit entrer en France à force d'armes. Si manda le conte de Poitiers son frère et Robert d'Artois et prindrent conseil ensemble qu'il

manderoient leur gent et ainsi le firent, et puis tantost se mistrent à chemin vers Champaigne pour abatre la fierté du conte. Le conte Tibaus sot que li rois venoit contre lui à grant compaignie de gent, si se doubta que li roy ne li tolsist sa terre et envoya au roy des plus sages homes de son conseil pour requerre paix et amour; et pour ce que le roy avoit fait despens à sa gent assembler, le conte lui donnait deux bonnes villes à toutes leurs appartenances. C'est assavoir Monstreul ou Fault-Yonne, et Bray-sur-Seine.

« Li rois qui tousjors fu piteux lui otroia paix et accordance. A celle paix faire fu la roïne Blanche qui dit : « Par Dieu, conte Tibaus, vous ne déüssiés
« point estre notre contraire. Il vous déust bien ra-
« membrer de la bonté que le roy mon filx vous fist
« qui vint en votre aide pour secourre vostre contrée
« et vostre terre contre tous les barons de France
« qui la voullioient toute ardoir et metre en char-
« bon. » Le conte regarda la roïne qui tant estoit belle et sage que de la grant biauté d'elle il fu tout esbahis. Si lui respondi : « Par ma foi, ma dame, mon
« cueur, mon corps et ma terre est en votre comman-
« dement; et n'est rien qui vous pléust et plaire péust
« que je ne féisse volentiers. Né jamais, sé Dieu plaist,
« contre vous né contre les vostres ne seray. » D'ilec se parti tout pensis et lui venoit souvent en remen-

brance du doux regart de la roïne et de sa belle contenance. Lors si entroit en son ceur une pensée douce et amoureuse. Mais quant il lui souvenoit qu'elle estoit si haulte dame, de si bonne vie et de si nete qu'il n'en porroit joïr, si muoit sa douce pensée amoureuse en grant tristesse.

« Et pour ce que parfondes pensées engendrent mélencolies, il lui fu loés d'aucuns sages homes qu'il s'estudiasst en biaux sons de vielle et en douls chans délitables. Si fist entre lui et Gaste-Brullé les plus belles chançons, les plus délitables et les plus mélodieuses qui onques fussent oyes en chançons et en vielles. Et les fist escrire en sa sale à Provins et en celle de Troyes. Et sont appellées les chançons au roy de Navarre. Car le royaume de Navarre lui eschey de par son frère qui mouru sans hoïr de son corps. »

(*Msc.* 8309, f^o 282, v^o 2).

En présence d'une autorité aussi imposante, il ne restait à La Ravalière qu'à se déclarer vaincu : il a pris un autre biais. Ce passage, a-t-il dit, est plein d'inepties. Il n'y a pas un fait, une circonstance qui n'y sente le faux pour peu qu'on l'examine. Les Chroniques de Saint-Denis n'ont été imprimées qu'en 1476, elles ont donc paru plus de deux cents ans après Thibaud. L'erreur de celui qui a ajusté cet article vient peut-être de ce qu'il avait lu Mathieu Paris, et cepen-

dant, il fait naître l'amour de Thibaud sept ou huit ans plus tard. Enfin, les habitants de Provins et de Troyes consultés, ont répondu qu'il n'y avait sur le fait des chansons écrites dans les salles du palais de ces deux villes, qu'une tradition qu'ils ne voudraient pas garantir.

En vérité, voilà de puissantes objections ! Je veux bien que l'impression des Chroniques de Saint-Denis soit de 1476, mais les manuscrits qu'on en conserve remontent, pour ce qui touche à Philippe-Auguste, au règne de Louis VIII, et pour saint Louis aux premières années du règne de Philippe-le-Bel. Le chroniqueur contredit le témoignage de Mathieu Paris ; il n'a donc pas imaginé son récit d'après Mathieu Paris. Les chansons de Thibaud ne se trouvent plus sur les murailles de Provins ou de Troyes ; mais, sans abuser de l'esprit d'interprétation, ne peut-on supposer que le chroniqueur, en rappelant que Thibaud fit écrire ses chansons dans ses salles de Provins et de Troyes, entendait seulement dire que son intention avait été qu'elles fussent conservées dans ces deux résidences, non pas sur les murailles, mais sur de belles feuilles de vélin dont nous possédons peut-être encore, à la Bibliothèque du Roi, quelques fragments, sans qu'il nous soit possible de les distinguer des autres copies ?

Maintenant, il me reste à demander pardon de cette

longue polémique. La Ravalière est un écrivain élégant, un éditeur consciencieux ; mais, en général, sa critique est peu sûre, elle n'est pas approfondie. Sous ce rapport, son travail sur le comte de Champagne est, à mon avis, loin de mériter la réputation dont il jouit, et qu'une nouvelle édition lui ferait perdre sans doute¹. Un autre tort plus grave encore et que je ne pardonne pas à cet antiquaire, c'est la méchante querelle que plus tard il fit aux excellentes préfaces de l'Histoire littéraire, tomes V et VII. Comme ce monument de la saine érudition des Bénédictins a toujours été peu répandu, tandis que les objections de La Ravalière ont été insérées dans le Journal des Savants, alors fort en vogue, il en est résulté que les opinions les moins judicieuses ont seules fait autorité, et que même elles prévalent encore dans toutes les questions qui touchent au glorieux berceau de la littérature française.

Pour ce qui est de la reine Blanche, cette poétique figure du siècle le plus poétique de notre histoire et de toutes les histoires peut-être, je ne pense pas avoir fait le moindre tort à sa gloire, en justifiant quelque peu le soupçon d'un amour mutuel entre

¹ Le bon homme M. de Roquefort préparait une édition du roi de Navarre, dans les derniers temps de son séjour en France. Mais il avait adopté les bases de la critique de La Ravalière. La sienne reposait sur de bonnes corrections du texte original et du Glossaire.

elle et le comte Thibaud de Champagne. Aujourd'hui que la pureté de nos mœurs et de nos principes est incontestable, nous trouvons, je le sais, un vrai sujet de scandale dans toutes les tendres faiblesses qui se rattachent à la mémoire de nos plus grands rois et même de nos plus grandes reines. Que n'a-t-on pas dit de Louis XIV, de Henri II, de François I^{er} et de Charles VII; des belles et infortunées Marie Stuart et Marie-Antoinette ! Hélas ! nous ressemblons aux sépulcres blanchis de l'Évangile ; quand tout a fini pour nous, idées religieuses, sentiments chevaleresques, enthousiasme patriotique, nous passons notre temps à nier la lumière que nous ne voyons plus ; et nous employons toutes les ressources de notre esprit à prouver non-seulement que l'hypocrisie est la grande reine de notre siècle, mais qu'elle n'a jamais cessé d'être la reine du monde. Nous nous trompons sans doute : et pour ne parler que du XIII^e siècle, il était vrai le temps où nos rois abandonnaient leurs états pour aller guerroyer en Égypte les ennemis de leur Dieu ; il était vrai le temps où Louis VIII mourait plutôt que de partager le lit conjugal avec une autre femme ; où Marguerite suppliait un chevalier de la tuer, pour la soustraire au déshonneur, et où ce chevalier le lui promettait ; où Quenes de Bethune faisait

¹ Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere manes !

à l'usurpateur de Constantinople la réponse que nous avons citée ; où Philippe-Auguste déposait sa couronne pour l'offrir au plus digne ; où l'on faisait des poèmes et des romans comme Berte-aux-grans-piés, et Tristan du Léonois ; des chansons comme celles du roi de Navarre et d'Audefrois ; enfin, où l'on voyait une jeune princesse (c'était notre Blanche de Castille) dire au roi Philippe-Auguste les paroles que je vais transcrire.

Nous sommes en 1216 : le fils de France, Louis-le-Lion, est allé recueillir la couronne que les barons anglais, après avoir chassé leur mauvais roi Jean, lui ont offerte. Bientôt, les barons se sont repentis ; ils ont rappelé l'héritier de Jean, et Louis se trouve à leur merci ; car Philippe-Auguste n'osait lui faire passer des secours, dans la crainte des censures ecclésiastiques.

« Avint que mes sires Loeyz ot despendu tout le sien, et li fallit argens, et manda à son père que il li aidast et envoiast deniers. Et li rois dist que par la lance Saint-Jacques * il n'en feroit noient, né jà, por li, ne seroit escumeniés. Quant ma dame Blance le sot, si vint au roy et li dist : « Coument, sire ! lairés-
« vos dont vostre fils morir en étranges terres ? Sire,
« pour Dieu ! il doit estre iretiers après vous ; envoiés-

* Par la lance de saint Jacques. C'était le serment ordinaire de Philippe-Auguste.

« li çou que mestiers li est ; au moins les issues ¹ de
 « son patremoine. — Ciertes, Blance, dist li rois, je
 « n'en ferai noient. — Non, sire ? dist la dame. —
 « Non voir, dist li rois. — Et je sai bien, dist la dame,
 « que j'en ferai. — Qu'en ferés-vos doint ? dist li rois.
 « — Par la béneoite mère-Dieu, j'ai biaux enfans de
 « mon signour, je les meterai en gages, et bien trou-
 « verai qui me prestera sour aus. » A tant se parti
 dou roy, ainsi come dervée ². Et quant li rois la vit
 ensi aler, si quida que ele désist vérité. Si la fist rap-
 pieler et li dist : « Blance, je vous donrai de mon tré-
 « sor tant come vous vorrés ; et en faites çou que vous
 « volés et çou que vous quidiés que boin soit. — Sire,
 « dist ma dame Blance, vous dites bien. » Et lors fu
 délivrés li grans trésors à ma dame Blance, et ele l'en-
 voia à son signour. »

Je ne connais rien que l'on puisse mettre au-dessus de cet admirable mouvement de Blanche ; et c'est peut-être l'occasion de remarquer que nos anciens chroniqueurs vulgaires surpassent de beaucoup les historiens de l'antiquité dans tout ce qui tient à la mise en scène de leurs personnages. Là, rien de préparé ; partout un dialogue vrai, touchant et pittoresque. Après un si long temps, nous revoyons nos vieux

¹ Les issues, les revenus de son apanage.

² Dervée, insensée.

Français tels qu'ils étaient. Il n'en est pas de même des héros de l'antiquité. Tous leurs discours, leurs moindres mots sont à effet; et jusque dans le bon Plutarque, ils posent devant nous comme le Romulus de David, ou le Cicéron de Voltaire.

Le passage que je viens de transcrire donnera peut-être à quelqu'un l'envie de publier la chronique entièrement oubliée qui me l'a fourni; et puisque cet article de messire Hues de la Ferté est surtout consacré aux souvenirs de la reine Blanche, je finirai par la citation des adieux de saint Louis et de sa mère, quand le roi partit pour la croisade; je croirai terminer ainsi convenablement un volume composé dans l'intention de raviver quelques souvenirs français.

« Quant li rois ot atourné sa voie, si prist s'eskerpe¹ et son bourdon à Notre-Dame à Paris; et li canta sa messe li evesques. Et se mut de Nostre-Dame entre lui et la roïne et ses frères et lor femmes, deschaus et nus piés; et toutes les congregations et li peules de Paris² les convoièrent jusques à Saint-Denis, en larmes et en plours. Et là, prist li rois congiet à aus et les renvoia à Paris, et plora assés au départir.

« Mais la roïne, sa mère, demoura avec lui et le convoia troi jors, maleoit gré le roi, et li dist adont:

¹ *S'eskerpe*, son écharpe.

² *Li peules*, le peuple.

« Biele tres douce mère, par celle foi que vous me
« devés, retournés des ore mais. Je vous lais mes
« deus enfans en garde, Loéys, Philippe et Ysabel; et
« vous lais à garder le roiaume de France, et je sais
« de fi que il sera bien gardés et bien gouvrenés. »
A dont, li dist la roïne en plorant : « Biaus très dous
« fils, coment porra li miens cuers endurer la départie
« de moi et de vous? Ciertes, il sera plus dure que
« pierre sé il ne fent en deus moitiés. Car vous m'avés
« esté li mieudres fils qui onques fust à mère. » A ce
mot chéi pasmée, et li rois la redrecha et l'en leva,
et prist congié à li en plorant; et la roïne se repasma
et fu unę grant piece en pamisons; et quant ele fu
revenue, si dist : « Biaus terres fuis, jamais ne vous
« verrai; li çuers le me dist bien. » Et ele dist voir,
car ele fu morte, avant qu'il revenist. »

(*Chronique de Reims, depuis Louis VI
jusqu'à l'année 1259. Msc. de Sor-
bonne, n° 454.*)

EXPLICIT.